Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

# L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXIV — No. 39 Sudbury, Ont., le 31 mars, 1966 — le numéro: 10 cents

LES CAISSES POPULAIRES

## POLITIQUE POPULAIRE DE PRETS

88% des prêts effectués au cours de 1965 dans 68 Caisses populaires Desjardins étaient des prêts personnels dont 70% l'avaient été sans autre garantie que la signature de l'emprunteur. Les prêts pour achats d'automobiles représentaient à eux seuls 31% du total des prêts personnels, permettant ainsi à 27% des emprunteurs de satisfaire ce besoin qui leur était primordial: celui d'une voiture pour gagner leur vie, se rendre à leur travail, etc.

Les Caisses populaires, lorsqu'elles prêtent, ne gardent aucun lien de propriété sur les biens de consommation, automobiles, meubles, etc. Elles prêtent à des personnes afin de leur permettre de se procurer les biens dont elles ont besoin. Le besoin qui a semblé prioritaire et ressenti par les membres de ces 68 Caisses populaires à travers la province a été celui de l'automobile, ce qui va d'ailleurs dans le sens de l'évolution du comportement des consommateurs de la société nord-américaine.

Il arrive que des membres, qui ont contracté des dettes, doivent, à un moment donné, faire un emprunt global pour les rembourser. C'est le prêt pour consolidation de dettes. Dans l'enquête précitée, 14.8% de la valeur des prêts servaient à aider des membres de Caisses populaires à se débarrasser ainsi d'un certain nombre de dettes, ces prêts s'amortissant graduellement par des petites remises régulières. Les besoins auxquels les Caisses populaires correspondent à ce moment sont multiples puisqu'il s'agit de dettes déjà contractées à plusieurs endroits. Si ces membres s'étaient d'abord présentés à la Caisse populaire, ils auraient probablement pu satisfaire à leurs besoin plus facilement.

(suite à la page 3)

## Nouvelles taxes dans la province

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario a annoncé d'importantes augmentations de taxes. Celles qui frapperont le plus le contribuable sont l'augmentation de la taxe de vente au détail de trois à cinq pour cent, une addition de taxe d'un cent le gallon sur l'essence, et des augmentations dans le prix des cigarettes et des boissons alcooliques.

La taxe sur l'essence sera désormais de 16 cents au lieu de 15 cents le gallon. Le prix des cigarettes augmentera d'un cent le paquet de 20, d'un cent et quart le paquet de 25. Les augmentations de taxes sur les boissons alcooliques seront annoncées par la Régie des alcools de l'Ontario.

"C'est le président de l'union des étudiants!"

## Vente record de fourrures en Ont.

TORONTO — La vente des pelleteries a atteint le chiffre record de $788,107 au cours de la présente saison en Ontario. On a noté que le castor et la martre se trouvent parmi les fourrures les plus recherchées avec celles des animaux à longs poils. D'ailleurs, l'encan du 7 février dernier a atteint la somme de $322,000 alors que les transactions du 11 décembre et celles du 4 janvier totalisaient respectivement $212,107 et $254,-000.

Au cours de la saison de 1964-65, les cinq encans avaient rapporté la somme de $851,566. Cette année, le total de $788,107 ne représente qu'une partie des revenus puisque d'autres encans doivent être tenus au cours des mois de mars, avril, mai et peut-être au mois de juin.

Les prix ont augmenté de beaucoup sur les années précédentes et quelques fourrures ont atteint des sommets inégalés. Ainsi, le castor s'est vendu à un maximum de $38, avec une moyenne de $18.19, battant ainsi tous les records canadiens. La fourrure de la martre a atteint un maximum de $21.50 et une moyenne de $13.00.

Le lynx s'est vendu à $53.00 (maximum) comparativement à $47 et $48 en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. Parmi les autres fourrures, le renard rouge s'est vendu à $24; le vison a atteint un maximum de $19.50 avec une moyenne de $8.53. Le chat sauvage s'est vendu à $8.00, un peu plus bas qu'en janvier alors qu'il était à $8.53. Cette dernière fourrure a regagné de la popularité par suite de la vogue des manteaux de cette fourrure, cette année.

Le rat musqué s'est détaillé à $3.25, une hausse sur l'encan de janvier où il s'était vendu à $2.85. Enfin, la zibeline s'est vendue à un maximum de $50 et une moyenne de $18.76.

La peau d'ours a fluctué à $75 en février, de $42 et $57 qu'elle était en janvier et décembre.

## Expansion de la Cie Bell à Sudbury

MONTREAL — Dans son rapport [illegible] la compagnie de téléphone Bell du Canada enregistre un accroissement net de 294,000 téléphones, soit l'augmentation annuelle la plus considérable de son histoire. Elle compte maintenant 4,578,-000 téléphones en service.

Cette expansion s'est reflétée à Sudbury et vicinité, où un total de 2,232 téléphones de plus furent mis en service. M. J.R. Morrow, directeur de Bell Canada pour la région, a déclaré que 44,580 téléphones étaient en service ici, au 31 décembre 1965.

Le revenu net de la compagnie pour l'année 1965 s'est élevé à $96.5 millions, ce qui représente un rendement de 6.6 pour cent sur le capital total, ou $2.92 par action. Cela se compare à un rendement de 6.3 pour cent et à des revenus de $2.71 par action en 1964.

Après le paiement des dividendes aux 214,000 actionnaires de la compagnie, à raison de $2.20 par action pour l'année, le solde de 72 cents par action a été réinvesti dans l'expansion et l'amélioration du service. Des actionnaires de Bell Canada, 97.5 pour cent vivent au Canada et détiennent 94 pour cent du total des actions.

En 1965, la compagnie a conclu une entente sur la revision de contrats avec trois syndicats représentant 30,000 employés. Conséquemment, le montant global des salaires et gages a considérablement augmenté. La rémunération globale en 1965 a été de $200,236,041. Au 31 décembre 1965, Bell Canada employait 38,320 hommes et femmes.

Les dépenses en immobilisations pour accroître et améliorer les services offerts ont atteint le montant sans précédent de $242.5 millions en 1965. Douze nouveaux centraux ont été mis en service, la plupart dans des régions éloignées jusqu'alors privées du service téléphonique local.

Le rapport met également l'accent sur l'importance d'avoir de bonnes communications dans les secteurs non urbains desservis par Bell Canada. "Dans une société aussi mobile que la nôtre, les gens, où qu'ils soient, s'attendent à la même qualité supérieure de service. C'est pourquoi la compagnie a accompli des progrès signalés dans la réalisation de programmes d'envergure destinés à étendre aux régions autres qu'urbaines la disponibilité du service téléphonique de type urbain."

"Pendant la période 1960-64, la compagnie a consacré $136.1 millions à l'amélioration de ses services dans les régions autres qu'urbaines et elle projette un investissement encore plus considérable d'ici cinq ans."

Le rapport signale qu'on a introduit un service de ligne simple et à deux abonnés dans 256 localités qui ne disposaient auparavant que du service ordinaire de ligne groupe. On a agrandi plusieurs secteurs de service local et on a converti 16 centraux à l'automatique. Plus de 99 pour cent des téléphones de la compagnie sont maintenant à cadran et on a l'intention de procéder à la conversion des autres dans un avenir rapproché.

Bell Canada projette aussi de doter, au cours de 1966, 30 nouvelles localités du téléphone à clavier "Touch-Tone". Munis de touches au lieu du cadran ordinaire, les appareils "Touch-Tone" assureront un jour des services nouveaux et précieux aux abonnés.

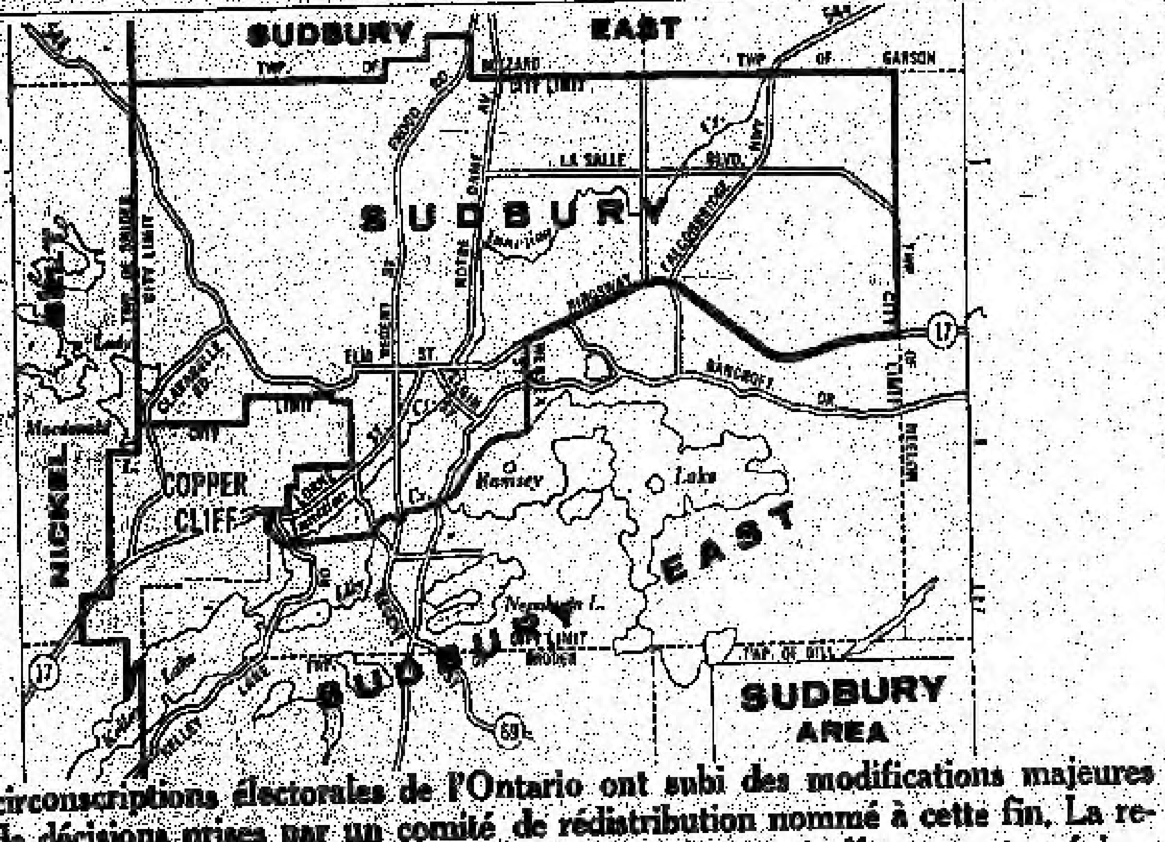


Certaines circonscriptions électorales de l'Ontario ont subi des modifications majeures à la suite de décisions prises par un comité de rédistribution nommé à cette fin. La reproduction ci-haute nous fait voir les nouveaux changements qui affectent notre région.

Nicole Deslauriers et Jacques Boulanger continueront d'accueillir tout l'été les concurrents au jeu musical, *Face à la musique*, télévisé au réseau français de Radio-Canada, chaque lundi soir à 8 h. 30. D'alléchantes sommes d'argent, des prix boni et un fabuleux gros lot attendent toujours les plus habiles.

## Tubes de plastique pour les arbres

Le ministère des Terres et forêts de l'Ontario a annoncé son intention de planter quelques 27 millions d'arbres en 1966. Le reboisement se fera par une technique moderne qui consiste à placer en terre des tubes de plastique contenant les jeunes pousses d'arbres dans un sol approprié à leur croissance.

Le département entend planter 24,000 acres au cours de l'année 1966, dont 10,000 acres d'épinettes blanches, 8,000 acres d'épinettes noires, 5,000 acres de pins rouges, 500 acres de pins gris et 500 acres de pins blancs.

L'adoption de cette nouvelle technique fait suite à des expériences tentées au cours des années 1963-64-65 et dont les résultats se sont avérés très fructueux. En conséquence, ce "tubage" des arbres se voit doter d'une somme pour l'année 1966-67.

Les experts du ministère des Terres et forêts ont assisté à une démonstration effectuée dernièrement à Maples, petite localité située au nord de Toronto.

En plus de promouvoir une production accélérée dans le reboisement, la nouvelle technique permet de rencontrer rapidement les besoins pressants de certaines régions particulières. Sur une longue échelle, l'utilisation de ces petits tubes de trois pouces de long ouvriront la porte à la mécanisation et partant réduiront le coût d'opération.

Les experts du ministère y voient un reboisement plus intense, une saison de plantation plus longue, un coût d'opération moindre et une stabilité d'embauchage pour les ouvriers spécialisés dans ce domaine.

## Les terres boisées de la Couronne en Ontario

Le ministre des Terres et forêts de l'Ontario, M. A. Kelso Roberts, a fait part de son intention d'apporter diverses modifications aux lois régissant les terres boisées de la Couronne et celles relatives aux terres publiques.

Au nombre des projets de loi, l'on retrouve le bill 21 qui prône une exploitation accrue et efficace des portions de forêts qui ont été accordées à certains concessionnaires.

Par contre le bill no. 3 entend régulariser l'émission de lettres patentes aux terres réservées à l'agriculture et dont les propriétaires se sont soumis aux conditions édictées par le ministère. Du même coup, le projet de loi entend protéger les servitudes établies sur les concessions de ceux qui ne se sont pas pliés aux exigences. Enfin, le bill 3 entend annuler certaines lettres patentes émises il y a plus de cent ans et qui gouvernent encore certains terrains de la ville de Niagara.

Le bill no. 4 veut permettre au ministère d'exercer un contrôle sur les permis de chasse et de pêche émis par les compagnies de chemins de fer.

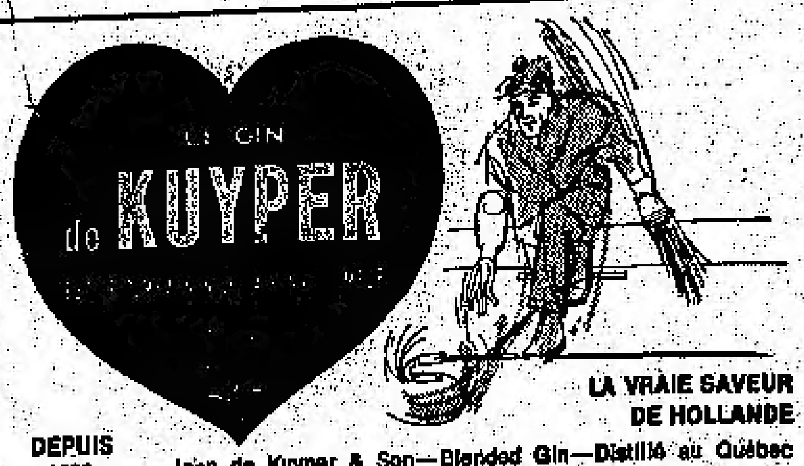


LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec

Messieurs,

Veuillez m'expédier votre brochure sur l'assurance médicale OMSIP, ainsi qu'une formule d'adhésion.

NOM ____________________

ADRESSE ____________________

VILLE ____________________

**Postez à:**
135, avenue St-Clair ouest
Toronto

## VOICI POURQUOI IL FAUT ADHÉRER À OMSIP AVANT LE 1er MAI

Pour être assuré dès le premier juillet, vous devez adhérer à OMSIP avant le premier mai. Sinon vous devrez attendre trois mois.

OMSIP (Ontario Medical Services Insurance Plan) vous aidera à payer vos notes de médecin. L'adhésion à OMSIP est absolument volontaire. Cette assurance est conçue uniquement pour les personnes seules et les familles.

OMSIP paie pratiquement tous les frais de médecin, que ces frais aient été encourus à la maison, au bureau du médecin ou à l'hôpital. OMSIP paie les notes du médecin de votre choix et les spécialistes attitrés, lorsque vous avez consulté ceux-ci sur recommandation de votre médecin.

De nombreuses personnes peuvent bénéficier de l'assurance OMSIP gratuite ou partiellement gratuite. Pour savoir si vous êtes parmi ces personnes, procurez-vous une brochure explicative et une formule d'adhésion dans n'importe quelle banque. Ou encore, expédiez le coupon ci-dessus pour obtenir une brochure et une formule.

Votre protection est garantie par OMSIP: elle sera maintenue, advenant toute assurance future bénéficiant de l'assistance fédérale. Confiez à OMSIP le paiement de vos notes de médecin!

## Adhérez à OMSIP aujourd'hui même!

OMSIP

ONTARIO MEDICAL SERVICES INSURANCE PLAN

# L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice
Mme Yvonne Lemieux

Rédacteur-en-chef
Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.


# La religieuse en "costume de ville"

Des laïcs, et même des membres du clergé, souhaiteraient que les religieuses portent un habit purement laïc, en dehors de leurs couvents. Ce comportement est inadmissible, car il faut tenir compte, — sans la moindre réticence —, de la directive du IIe Concile du Vatican, selon laquelle l'habit religieux est le "SIGNE DE LA CONSECRATION A DIEU". (Voir Décret sur l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse, no. 17.)

Cette directive ne vaut évidemment pas pour l'intérieur des couvents seulement, car ce n'est pas là qu'un signe est nécessaire pour manifester la consécration à Dieu. D'ailleurs, il en est ainsi pour les prêtres; en effet, le cardinal Feltin, archevêque de Paris, blâmait assez récemment les prêtres qui "s'efforcent de cacher le sacerdoce dont ils sont revêtus, et dont ils devraient être fiers". Il reprochait aussi à certains prêtres de négliger "leur tenue de façon regrettable", et il affirmait que leur vêtement "doit être tel que chacun puisse toujours et aisément reconnaître le prêtre".

La dissimulation de l'allégeance religieuse ou sacerdotale s'explique dans des milieux hostiles à la religion catholique, mais telle n'est pas notre situation. Ainsi, il n'est certainement pas conforme aux désirs de l'Eglise que des religieuses portent "un costume de ville", lorsqu'elles se rendent à des endroits où elles sont attendues et reçues en tant que religieuses. Au contraire, ce sont d'excellentes occasions pour elles de témoigner de leur consécration à Dieu, même par l'habit distinctif de leur congrégation; autrement, la directive du Concile, pourtant bien clairement formulée, n'aurait aucune signification.

Sans doute, il peut se présenter des occasions vraiment exceptionnelles et très rares, où il est indiqué pour une religieuse de revêtir un "costume de ville". Néanmoins, en dehors de ces cas-limites, les religieuses devraient certainement porter leur habit religieux, sans ostentation sans doute, mais avec une modeste fierté.

Ovila MELANCON, c.s.c.

**LES CAISSES . . .**

(suite de la page 1)

Ces 66 Caisses populaires ont également contribué à la solution de besoins essentiels tels que ceux d'aliments, de vêtements, etc. par des prêts consentis en vue de boucler le budget. 14.4% du nombre des emprunteurs se sont adressés aux Caisses populaires à cette fin. Un autre item également très important, est celui d'achat de mobilier et de frais de loyer. Ce besoin a été ressenti par 10.9% des emprunteurs et les prêts qui leurs furent consentis représentent environ 8% des prêts personnels.

Ces mêmes Caisses populaires ont fait confiance aux jeunes puisque le plus grand nombre de prêts personnels a été consenti à des gens qui ont entre 25 et 29 ans. Il importe de souligner que, contrairement peut-être à une opinion qui est répandue, 70% des prêts consentis l'ont été sans endosseur ou caution.

D'une façon générale, ce sont ceux dont les revenus sont les plus modestes qui ont le plus de difficultés à satisfaire leurs besoins de consommation. Ces membres ont, à une certaine période de leur existence, davantage besoin d'un prêt. L'étude précitée montre que 80% des prêts personnels ont été accordés à des familles salariées dont le revenu était inférieur à $5,000 par année, que plusieurs prêts même ont été consentis à des membres dont le revenu annuel était inférieur à $3,000.

L'analyse du rapport de l'enquête indique, enfin, que 60% du nombre de prêts personnels ont été consentis à des travailleurs, ouvriers non spécialisés, ouvriers spécialisés, employés de bureau.

Ces données indiquent clairement un fait: la Caisse populaire est véritablement une communauté de personnes. Les membres d'une même Caisse populaire font fonction d'épargnants ou d'emprunteurs, les uns aidant les autres à satisfaire leurs besoins.

Ce qui est essentiel, c'est l'entraide qui existe entre les personnes, entraide possible grâce à la coopérative d'épargne et de crédit. Les personnes ainsi associées dans une Caisse populaire représentent toutes les couches de la société et travaillent ensemblent à la satisfaction de besoins communs.


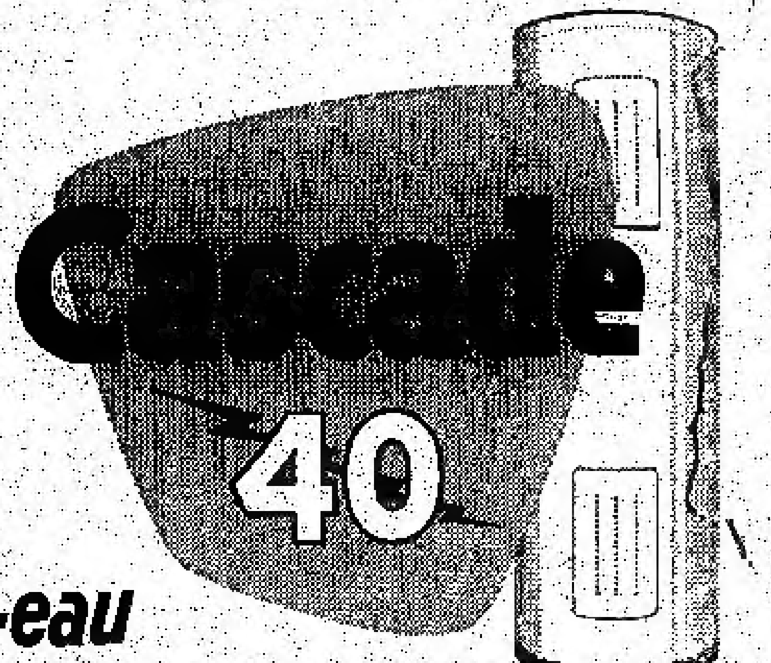


Le chauffe-eau électrique automatique Cascade 40 fut conçu pour les personnes qui exigent de l'eau chaude en abondance sans qu'il en coûte trop cher...

Le chauffe-eau électrique automatique Cascade 40 vous fournira tout l'eau chaude dont vous aurez besoin. L'appareil Cascade 40 ne produit pas de flamme, est sûr et propre. Comme il n'existe pas de combustion, le Cascade 40 ne requiert pas de tuyau conducteur et peut être installé à n'importe quel endroit de la maison. Le réservoir Cascade 40 porte une garantie de 10 ans.

Si vous insistez pour de l'eau chaude en abondance et en tout temps, appelez votre bureau de l'Hydro et demandez toutes les informations au sujet du chauffe-eau électrique automatique Cascade 40.

votre hydro



Qui est là le premier?

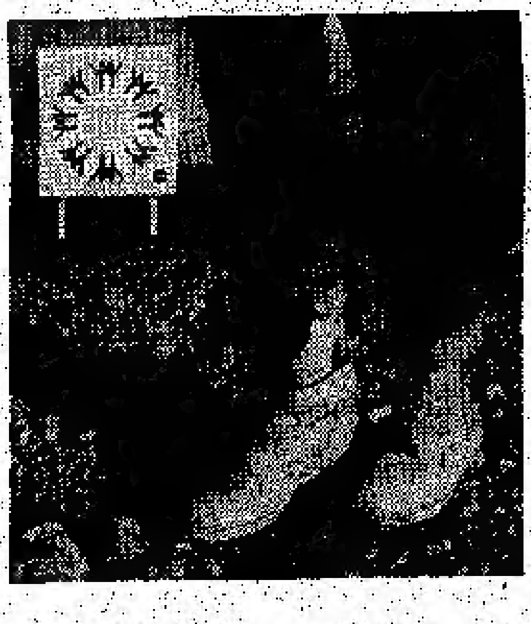

De toute évidence, quand l'Expo 67 ouvrira ses portes, la radio, la télévision, le téléphone et les services de téléscripteurs et de transmission de photos seront prêts à fonctionner. Pour presque tous ces moyens de communication, l'équipement de transmission par câble ou par micro-ondes aura été installé par la compagnie Bell.

Mais vous serez peut-être surpris d'apprendre que les gens de la compagnie Bell étaient parmi les tout premiers à l'œuvre sur l'emplacement de l'Expo. En plus de contribuer à la planification depuis le tout début, ils étaient déjà sur place avec des appareils téléphoniques mobiles ou temporaires dès que la première machine s'est mise à fonctionner.

Pourquoi se donner tant de mal? C'est que, sans communications (et il ne s'agit pas ici que du téléphone ordinaire), presque rien ne peut se faire. Cette vérité vaut autant pour les travaux d'envergure comme ceux de l'Expo 67 que pour les importants petits travaux comme l'installation d'un téléphone chez vous. Chaque fois, il faut beaucoup de travail et d'efforts, bien avant que le premier message ne soit transmis.

*Voir loin* — l'un des moyens que prend Bell Canada pour faire des communications vos plus efficaces serviteurs.

Bell Canada

# Voici l'emblème du Centenaire de la Confédération

# Il livre un message important à tous les Canadiens

L'emblème du Centenaire de la Confédération, c'est le Canada même!

Il se compose de onze triangles: dix pour les provinces et un pour le nord du Canada. Les triangles forment une feuille d'érable stylisée, l'emblème distinctif du Canada et de tous les Canadiens. C'est notre emblème. En le portant et en l'affichant, nous montrons que nous croyons au Canada . . . que nous en sommes fiers . . . que nous voyons avec enthousiasme l'essor de notre pays. C'est pourquoi, avec une ardeur qui s'amplifie tous les jours, les Canadiens s'attaquent aux préparatifs des fêtes qui commémoreront le centenaire de notre Confédération.

Individuellement et par groupes, les citoyens s'affaireront bientôt à la préparation de leurs propres projets de célébration; un grand nombre de collectivités sont déjà lancées dans des projets de grande envergure; les entreprises commerciales et industrielles ont déjà accompli beaucoup. Bref, tous les Canadiens font de plus en plus front commun pour qu'en 1967 s'affirme la présence du Canada dans le monde. Vous verrez cet emblème partout. Il sera *votre* emblème! Regardez-le, affichez-le partout: à la maison, au bureau, à l'école, à l'usine . . . *partout!* Procurez-vous le manuel indiquant comment vous pouvez utiliser l'emblème du Centenaire.

Le Centenaire de la Confédération vous offre une occasion unique de comprendre le Canada et son histoire, d'améliorer son présent, de préparer son avenir. Saisissons cette occasion. Arborons fièrement l'emblème du Centenaire.

La Commission du Centenaire
C.P. 1967
Ottawa, Canada

Veuillez m'envoyer un exemplaire du "Manuel de l'Emblème du Centenaire"

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Ville: ____________ Province: ____________

LE CENTENAIRE